

Formulaire de réservation

Clos des Hêtres – Lausanne

Entre

Madame _____ née le, _____

Domiciliée à _____

Tél. privé _____ Mobile _____

Tél. prof. _____ Email _____

Lieu d'origine _____ Nationalité _____

Profession _____ Etat civil _____

Etranger Autorisation d'établissement C
 Autorisation d'établissement B

Monsieur _____ né le, _____

Domicilié à _____

Tél. privé _____ Mobile _____

Tél. prof. _____ Email _____

Lieu d'origine _____ Nationalité _____

Profession _____ Etat civil _____

Etranger Autorisation d'établissement C
 Autorisation d'établissement B

Régime matrimonial Participation aux acquêts Achat à part égale chacun pour 1/2
 Autres Autre répartition _____%
 Autre répartition _____%

-ci-après "acquéreur"-

et

HRS Investment SA, Frauenfeld

-ci-après "venderesse"-

la réservation ci-après est conclue :

1. **Objet d'achat** : Ensemble d'habitations en PPE, Clos des Hêtres – Lausanne

Appartement n° _____

Place de parc n° _____

Disponible sous-sol _____

2. **Prix d'achat**

Appartement CHF _____

Place de parc CHF _____

Disponible sous-sol CHF _____

Prix total CHF _____

3. Transaction

a) A la signature de la réservation*	CHF 20'000.00
b) Acompte à verser lors de la signature de l'acte (20% du prix total de vente moins acompte de réservation)	CHF _____
c) Solde à la livraison	CHF _____
Total prix d'achat	CHF _____

* Le montant de réservation ainsi que les autres acomptes ne portent pas d'intérêts.

4. Conditions générales et financement

La présente réservation est confirmée uniquement sur présentation d'une attestation de financement et du versement d'un montant de CHF 20'000.- sur le compte bancaire du notaire, Me Christian Terrier à Pully :

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Association des notaires vaudois, Rubrique Me Christian Terrier, Pully
IBAN : CH20 0076 7000 C040 8150 2

Ce montant reste consigné sur le compte du notaire et sera déduit du prix d'achat.

Les frais du notaire, du registre foncier, des éventuelles cédulas hypothécaires ainsi que les droits de mutation sont entièrement à la charge de l'acquéreur.

Le projet de l'acte de vente, le descriptif des travaux ainsi que les plans de vente seront transmis à l'acquéreur avant la signature de l'acte notarié.

En cas de renonciation à cette réservation par l'acquéreur pour des raisons familiales ou autres, le montant de CHF 20'000.- est remboursé sans intérêts, sous déduction des frais effectifs engagés par la venderesse (p. ex. architecte, entreprise générale, notaire, etc.).

La présente réservation est valable durant 2 mois à compter du jour du transfert de CHF 20'000.- mais au plus tard jusqu'à l'ouverture du chantier. Au-delà de ce délai, la réservation s'éteint automatiquement, le bien réservé revient à la libre disposition de la venderesse et l'acompte versé est restitué selon les mêmes conditions que ci-dessus.

Lieu et date : _____

La venderesse :
HRS Investment SA

L'acquéreur :

.....

QUITTANCE

Nous confirmons par la présente que le montant de réservation de CHF 20'000.- a été consigné sur le compte du notaire M^e Christian Terrier à Pully.

Lieu et date : _____

HRS Investment SA

.....